

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° Délibération: **DE_2024_006** Séance du vendredi 12 avril 2024

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants: 10

Secrétaire de séance:

Régine DELAGE

Date de la convocation: 02/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrice DOMINICI,

Présents : Régine DELAGE, Patrice DOMINICI, Jean-Luc GERVAIS, Eileen HAMMOND, Romain LABICHE, Annette DELAGE, Pascal NEGRIER, Valérie LARAPIDIE, Dylan PICARD, Philippe PEROL

Représentation:

Excusés: Alexandre GERVAIS

Absents:

Vote du budget primitif 2024 de la commune de Mainzac

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet concernant le budget primitif de la commune, établi pour l'exercice 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- Approuvent les propositions faites,
- Acceptent le budget primitif 2024, par chapitres, qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2023		
	Dépenses de Fonctionnement	Recettes de Fonctionnement
Crédit de fonctionnement votés au titre du présent budget	116 800,48 €	77 968,78 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent		
002 Résultat de fonctionnement reporté		38 831,70 €
Total de la section de fonctionnement	116 800,48 €	116 800,48 €
	Dépenses d'Investissement	Recettes d'Investissement
Crédit d'investissement votés au titre du présent budget	35 918,99 €	56 595,34 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent		

Dépôt ANGOULEME

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 13/04/2024

016-211602032-20240412-DE_2024_006-DE

001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	20 676,35 €	
Total de la section d'investissement	56 595,34 €	56 595,34 €
TOTAL DU BUDGET	173 395,82 €	17 3395,82 €

L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50 %

Vote exprimé à bulletin secret : 10 Vote "Pour": 10 Vote "Contre": 0 Vote "Abstention": 0

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres votant, le Conseil municipal, accepte cette délibération telle que décrite.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, au registre sont les signatures, pour extrait conforme,
Le Maire, DOMINICI Patrice

